

Système Belge d'Accréditation

CERTIFICATION
PRODUITS
SYSTEMES
PERSONNES



A member of EA

Belgisch Accreditatiesysteem

CERTIFICATIE
PRODUCTEN
SYSTEMEN
PERSONEN

CERTIFICAT D'ACCREDITATION

N° 047 VCA

En application des dispositions de l'arrêté royal du 6 septembre 1993 créant le système BELCERT, le Ministre de l'Economie, sur avis du Bureau d'accréditation "systèmes de qualité", atteste que l'organisme de certification du système de gestion SSE (Sécurité, Santé, Environnement) des entreprises contractantes selon LSC et du système de gestion de la sécurité des entreprises de travail intérimaire selon LSI

**CEBEC Registered Quality SCRL
Avenue Frans Van Kalken 9 boîte 1
1070 BRUXELLES**

*est accrédité conformément à la norme NBN EN 45012
pour la certification du système de gestion SSE (Sécurité, Santé, Environnement)
des entreprises contractantes selon LSC (non compris la certification du système de
gestion de la sécurité des entreprises de travail intérimaire selon LSI),*

du 27.10.2000 au 30.11.2004.

*Le Président du Bureau
d'accréditation "systèmes de qualité",*



Jules DE WINDT.

Le Ministre de l'Economie,



Charles PICQUÉ.

Date d'émission : 27 octobre 2000.

La version originale du présent certificat est en français.

SECRETARIAT BELCERT : MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Bd du Roi Albert II 16 - 1000 Bruxelles